

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 47%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 25%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Autres candidats	7	153	100	68	6
		Bacheliers professionnels toutes séries	6	134	66	47	6
		Bacheliers technologiques toutes séries	11	227	126	94	11

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	83	61	42	0	0 %
			Masculin	70	39	26	6	100 %
			Total	153	100	68	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	87	48	35	5	83,3 %
			Masculin	47	18	12	1	16,7 %
			Total	134	66	47	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	113	71	57	6	54,5 %
			Masculin	114	55	37	5	45,5 %
			Total	227	126	94	11	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	83	45	23	3	50 %
				AB	49	39	31	3	50 %
				B	16	13	11	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	153	100	68	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	15	0	0	0	0 %
				Sans mention	46	11	3	0	0 %
				AB	42	28	19	4	66,7 %
				B	24	20	19	1	16,7 %
				TB	6	6	5	1	16,7 %
				TBF	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	134	66	47	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	18	1	0	0	0 %
				Sans mention	118	54	31	5	45,5 %
				AB	72	52	47	6	54,5 %
				B	17	17	15	0	0 %
				TB	2	2	1	0	0 %
				Total	227	126	94	11	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	122	85	57	5	83,3 %
			En réorientation	18	11	8	1	16,7 %
			Non scolarisés	12	4	3	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Total	153	100	68	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	121	63	45	5	83,3 %
			En réorientation	6	2	2	1	16,7 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Autres	6	1	0	0	0 %
			Total	134	66	47	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	204	115	86	8	72,7 %
			En réorientation	13	6	4	1	9,1 %
			Non scolarisés	10	5	4	2	18,2 %
			Total	227	126	94	11	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	33	22	19	2
			Autres doublettes	112	76	49	4
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	94	52	36	2
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	67	44	37	4
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	36	22	16	4
			Autres doublettes	26	8	5	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	50	22	18	1
			Autres spécialités	81	44	29	5

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	22,8 %	22,4 %	27,9 %	33,3 %
		Autres doublettes	77,2 %	77,6 %	72,1 %	66,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	42,2 %	41,3 %	38,3 %	18,2 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	30 %	34,9 %	39,4 %	36,4 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	16,1 %	17,5 %	17 %	36,4 %
		Autres doublettes	11,7 %	6,3 %	5,3 %	9,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	38,2 %	33,3 %	38,3 %	16,7 %
		Autres spécialités	61,8 %	66,7 %	61,7 %	83,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Moyenne élève/Moyenne de la classe Résultats obtenus dans le cadre du contrôle continu Résultats obtenus aux épreuves anticipées notamment en français	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats dans les matières juridiques	Notes des bulletins et de la fiche avenir en économie et droit.	Très important
Savoir-être	Autonomie. Rigueur. Sens du contact. concentration. mémorisation. Travail personnel. Dynamisme	Appréciations des enseignants et du professeur principal dans les bulletins et la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre la formation et le projet professionnel de l'élève	Lettre de motivation, parcours, expérience dans l'immobilier, stages et immersion.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Lettre de motivation, onglets du dossier (engagement citoyen : délégué/CVL/MDL, pratiques sportives et de loisirs, activités associatives)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier incomplet et sans soin - réalisé à la hâte

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures a été effectué par une commission composée d'enseignants de STS, matières professionnelles et matières générales, animée par la DDPFT de l'établissement, et en présence d'un professeur de l'équipe du lycée professionnel et de la conseillère d'orientation. Cette séance s'est déroulée en présentiel, durant une journée à laquelle ont été officiellement convoqués les différents membres. En amont de cette commission, une entente a préalablement été ordonnée entre la DDFPT et la Coordonnatrice de section, afin de consolider les critères d'évaluation reconduits pour cette session, d'en évaluer la pertinence, de procéder à des remédiations en définissant le barème arrêté. Ainsi, afin d'évaluer chaque dossier avec justesse, équité et cohérence, ont été élaborés un quadrillage pondéré des vœux, et une grille de lecture explicite à destination des membres de la commission. La distribution d'une feuille de route a permis de cadrer les actions à entreprendre :

- d'organiser les répartitions des sous-commissions par section d'origine des candidats,
- d'explicitier les consignes d'examen notamment à travers l'analyse des items du barème et de la grille de lecture

A l'issue des travaux d'examen des dossiers et de classement par groupe en distanciel, s'ensuit une phase d'harmonisation lors de la commission visant à l'obtention d'un classement général. Chaque membre veille scrupuleusement à la cohérence intra et inter groupe. Des ajustements spécifiques sont édités : prise en compte des avis favorables pour les candidats issus d'un bac professionnel par exemple. Certains dossiers sont réévalués par l'ensemble des membres. Enfin, la commission propose le rang et la moyenne du dernier candidat classé, en prenant en compte des critères objectifs liés à l'examen des dossiers et aux spécificités de la formation. Le classement est soumis dans un premier temps à Madame la DDFPT qui génère un pré-classement, procède au reclassement des ex-aequo puis au classement définitif. Dans un second temps, ce classement est contrôlé et validé par le Chef d'Établissement d'accueil

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de :

- veiller à compléter toutes les rubriques d'informations de leur dossier, notamment celles de l'onglet relatif aux compétences sociales et relationnelles.

La commission a implicitement valorisé les parcours démontrant les centres d'intérêts des candidats, leur participation aux journées portes ouvertes, aux stages d'immersion, la richesse de leurs expériences...

- rédiger et soigneusement sa lettre de motivation. Ne pas dupliquer des modèles pléthoriques sur internet.personnellement
- compléter les bulletins lorsque ces derniers n'ont pas fait l'objet d'une remontée automatique

Pour conclure, l'ensemble du dossier doit être rédigé de façon rigoureuse, le plus complet et précis possible en mettant en valeur les qualités et compétences du candidat.

Signature :

LAURENT MUSSARD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Antoine de Saint Exupéry